Sac Plastique : L'union Européenne n'en veut plus !

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 26-05-2011

Document MARSACTU.FR Par Julien VINZENT le 25 mai 2011

Marseille, la France, l'Europe : qui réussira à en finir avec les sacs plastiques ? http://www.marsactu.fr/

Le plastique, c'est pas si fantastique, surtout en bord de mer. Produit en une seconde, utilisé 20 minutes, il peut, lorsqu†est jeté, rester 400 ans dans l'environnement. Résultat : les déchets plastiques « sont à l'origine chaque anné de jusqu'à un million d'oiseaux, 100 000 mammifÃ"res marins et un nombre incalculable de poissons », d'aprÃ"s programme des Nations Unies pour l'environnement, cité par un récent rapport commandé par la Commission européenne.

PlanÃ"te plastique

Un document qui indique également que « les fonds marins sont aussi contaminés (â€l) plus particulià rement par les sacs en plastiques dans les zones cà tià res », où ils diffusent les produits toxiques qu'ils contiennent dans l'environnement. En janvier 2011, les premier résultats de l'expédition internationale Méditerranée en danger fai de 500 tonnes de plastique dans la Méditerranée.

« L'Ifremer a fait une étude sur les mollusques et notamment des moules, ils ont trouvé du plastique dans le système lymphatique. On est en train de plastifier la planète!», s'alarme Alain Matesi, président-fondateur du Collect-If Environnement. Le mola mola -colosse des mers dont nous vous avions parlé l'année dernière et qui est friand de méduses – a parfois du mal à faire la différence et les avaleâ€l

L'Europe se jette à l'eau

Face à cette hécatombe écologique, l'Union européenne envisage de sévir, via une interdiction pure et simple ou u taxation des sacs plastiques distribués en caisse. Une consultation en ligne – pour l'instant réservée aux anglophon été ouverte pour donner son avis sur les différentes mesures à adopter (montant d'une éventuelle taxe, utilisation d biodégradablesâ€I).

Un pas en avant dont Alain Matesi revendique une partie de la paternité, y voyant un signe que le bilan de son action est « plus que positif ». En 2004, dans la foulée du référendum corse sur l'interdiction des sacs, l'association ciota s'est démenée auprès des commerçants et de la mairie pour l'abandon de cette pratique. Une démarche qu†Aubagne et dans d'autres villes en France. Dans la foulée de la médiatisation du problème, la consommation de sacs chuté brutalement : « même si l'objectif zéro n'est pas atteint, la réduction est considérable, de l'ordre de félicite-t-il.

Bonne volonté affichée

Bref, il y a du mieux, mais « le combat n'est pas terminé ». Les sacs, qui étaient les meilleurs ennemis des riverains la décharge d'Entressen, concernent bien entendu Marseille, en tant que ville cÃ′tière dont les égouts rejettent régulièrement leur lot de sacs qui traînaient dans les rues et où il n'y a pas besoin d'une étude européenne p que les plages ne sont pas des plus propres question plastique. « Pour préparer 2013, Marseille a besoin de travailler sur la question de la propreté, c'est pour cela qu'il faut qu'elle se saisisse de l'emblème du sac plastique Âx également Alain Matesi.

Et quand ils ne vont pas en mer, aprà s avoir plus ou moins longtemps contribué à embellir les rues marseillaises, les sacs finissent pour la plupart à l'incinérateur, ce qui représente un coût pour Marseille Provence Métropole (MPM), collectivité chargée du dossier déchets. Contactée, la communauté urbaine n'a pour l'instant pas donné suit demande sur une éventuelle stratégie pour réduire cette charge. De son cÃ′té, le conseiller municipal délégué à la Didier Reault (UMP), reconnaît que la mairie pourrait être plus volontaire, et promet de s'y atteler, tout en restant flou sur les modalités :

Auteur en 2003 d'une proposition de loi visant à obliger tout commerce à delivrer à sa clientèle des sachets en pap recyclé ou toute autre matière biodégradable », intégrée par la suite dans la loi d'orientation agricole de 2005, le commarseillais Jean Roatta (UMP) assure également s'apprêter à deliver passer un dossier au maire pour obliger la ville deliver Marseille à donner l'exemple ».

http://www.collect-if.org/site Propulsé par Joomla! Généré: 5 November, 2025, 22:14

Faux pas marseillais

Tant mieux si les collectivités bougent, mais attention à l'amateurisme, prévient Alain Matesi, qui se rappelle de l'expérience de la distribution de sacs biofragmentables, un remède quasiment pire que le mal, menée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie. « Même s'il y avait une bonne volonté, il n'y avait pas de connai sujet. Cela touche à la communication, à l'éco-conception, au développement durable, aux ressources halieutiques, à problématique des matières premièresâ€! »

Et de défendre sa recette : « une méthodologie non agressive par l'incitation, la sensibilisation, le dialogue. Le petit commerçant du coin doit se sentir à l'aise dans son argumentation pour dire qu'il ne distribue plus de sacs ». Le tou passe par une charte d'engagement, qui donne droit à « une reconnaissance » comme l'affichage d'un petit sti vitrine.

Le petit commerçant du coin, c'est justement là que risque de se heurter la démarche. Il suffit à Marseille de faire un to dans un snack ou un épicier de quartier qui vous tend plutÃ′t deux fois qu'une un sac… « C'est un travail de titan cautant pour la grande distribution vous avez un interlocuteur, là il faut aller voir les pharmaciens, les bouchers etc. », reconnaît le militant associatif, qui voit là le point où c'est au politique, avec la portée de sa parole et ses moyens financiers, de prendre les choses en main.

Dans la quatriÃ"me dimension

Et passer par une taxation voire une interdiction, comme l'envisage l'Europe ? Pour la première partie de l'alterna craint une taxe qui pèse sur les consommateurs et non sur l'industrie du plastique ou les distributeurs et dont les recettes soient noyées dans le budget de l'Etat au lieu d'être affectée à la protection de l'environnement. Pou « à partir du moment où vous parler d'interdire les gens se braquent », estime-t-il, privilégiant une nouvelle fois l'accompagnement.

Quant au Parlement, c'est un pas en avant, deux pas en arrière. Le décret devant mettre en application la loi initiée par Jean Roatta, qui prévoyait une interdiction en 2010, s'est « perdu dans la quatrième dimension », selon l'express blog Effets de Terre. « Je ne vois rien venir », concède Jean Roatta, qui se déclare prêt à « relancer » le dossier. Bor courage : depuis 2005, lorsque certains tentent d'intégrer une taxation dans la loi de finances, comme fin 2008 et fin 2010, le ministère met en avant les bons chiffres de réduction et explique qu'il « préfère laisser la profession s'o autour d'un objectif clair et partagé : réduire la production de sacs plastiques à usage unique qui ne sont pas biodégradables ».

Naples sans sacs plastiques

Pourtant, de nombreux pays ont sauté le pas, comme le montrait il y a quelques mois ce tour d'horizon de La Croix. Plus récemment l'ltalie a elle aussi bouté le plastique hors de chez elle depuis le 1er janvier 2011 pour le remplacer par des sacs en amidon de maÃ⁻s. Une alternative un brin décriée pour le prix et le manque de solidité dans ce reportage d'Ar dans la jumelle transalpine de Marseille pour les déchets, Naples.

Mais dans ce sujet à tiroirs qui touche à nos modes de consommation, leur utilité même fait débat. Dans son rapport pour la Commission européenne, Bio Intelligence Service note aussi que « les qualités environnementales des bioplastiques n'ont pas encore été complètement documentées. Les points clés sont la quantité d'énergie non renouvela pour leur production et les conséquences possibles en terme d'usage des sols ». En attendant, n'oubliez pas vos ca

http://www.collect-if.org/site Propulsé par Joomla! Généré: 5 November, 2025, 22:14